



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 13 juillet 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Résultats des examens de l'enseignement agricole 2016 : un taux de réussite en progression

—

Le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt présente les résultats de la session 2016 des examens de l'enseignement agricole.

Cette année, 78 532 candidats se sont présentés aux examens de l'enseignement agricole et parmi eux, 66 996 ont été admis. Le taux de réussite connaît une progression 0,3 point et s'établit à 85,3%.

Le taux de réussite au baccalauréat est en progression tant dans la voie professionnelle (+0,7 point) que dans la voie technologique, (+1,2 point). Le taux de réussite des élèves des lycées agricoles au baccalauréat scientifique s'établit à 93,2%.

28 721 candidats des établissements de l'enseignement agricole ont été admis au baccalauréat, ce qui représente 4,5% des bacheliers français.

Il est également à noter une progression du taux de réussite du CAP agricole* avec +1,8 point. La filière BTSA** connaît également une progression du taux de réussite (+0,3 point).

Tous diplômés confondus, le taux de réussite s'élève à 85,5% (+0,3 point)

Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement, félicite tous les diplômés pour ces très bons résultats et leur adresse ses meilleurs vœux de réussite dans leur projet professionnel ou leur poursuite d'études. Le ministre remercie tous les personnels de l'enseignement agricole et les professionnels qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement des épreuves.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr – www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Session Juin 2016

	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite Juin 2016	Evolution Juin 2016 / Juin 2015
Bac professionnel	27 504	26 549	22 362	84,20%	+0,7 point
Bac technologique	5 298	5 231	4 608	88,10%	+1,2 point
BEPA***	25 072	24 453	21 987	89,90%	-0,8 point
BTSA	14 605	14 024	10 653	76,00%	+0,3 point
CAP agricole	8 845	8 275	7 386	89,30%	+1,8 point
Sous-total	81 324	78 532	66 996	85,30%	+0,3 point
Bac S	1 881	1 879	1 751	93,20%	-1,4 point
Total	83 205	80 411	68 747	85,50%	+0,3 point

Source : MAAF-DGER.

* Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

** Brevet de Technicien Supérieur Agricole

*** Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles